



Ajustements pour risque dans les contrats d'assurance en vertu de l'IFRS 17



L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est heureuse d'annoncer la diffusion de sa monographie didactique intitulée *Risk Adjustments for Insurance Contracts Under IFRS 17*.

En mai 2017, la Norme internationale d'information financière 17 (IFRS 17) – Contrats d'assurance a été publiée et sa mise en œuvre a été prévue pour le 1er janvier 2021.

Le modèle de mesure de l'IFRS 17 a été conçu pour inclure une provision explicite pour incertitude non financière des flux monétaires sous forme d'ajustement pour le risque non financier. L'objectif de cette monographie consiste à répondre aux besoins éducatifs des spécialistes du domaine de l'assurance qui participent à la préparation et à l'audit des états financiers selon l'IFRS 17. Bien que de nombreux documents actuariels soient disponibles pour diverses applications des marges de risque, une grande partie de ces documents ne vise pas directement les besoins spécifiques de l'IFRS 17. La monographie répond à ce besoin en

fournissant une source ciblée de matériel de formation technique à mesure que la norme IFRS 17 sera appliquée.

La norme IFRS 17 ne précise pas la façon d'atteindre l'objectif qui consiste à établir un ajustement pertinent pour risque, mais la monographie fournit des descriptions et des exemples de techniques qui pourraient être appliquées au calcul de l'ajustement pour risque dans divers types de contrats d'assurance. Même si des directives ou interprétations de pratique particulières concernant la norme IFRS 17 proviendront d'autres sources, la monographie permettra de sensibiliser les spécialistes et de les aider au fil de l'application des pratiques.

Le président de l'AAI, Masaaki Yoshimura, a déclaré [traduction] « Dans le monde des assurances, en raison de la gestion de l'incertitude et du risque, les ajustements pour risque font partie intégrante de la comptabilité des polices depuis les tout premiers jours. La diffusion de cette monographie est un jalon clé qui fournit du matériel didactique propre à l'IFRS 17 aux spécialistes des secteurs des assurances. Un incontournable pour quiconque exerce dans le domaine! »

Cette monographie occupe une place importante dans les objectifs de l'AAI en matière de recherche et de formation, c'est à dire fournir des documents didactiques utiles auxquels ont accès tous les actuaires, où qu'ils soient, et en faciliter la création. Elle sera complétée par un modèle de norme de pratique actuarielle internationale et une note actuarielle internationale, qui sont en cours d'élaboration.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'aide généreuse des organismes actuariels suivants :

- Section ASTIN
- Sections AFIR ERM
- Actuaries Institute Australia (Australie)

- Institut canadien des actuaires
- Institute of Actuaries of Japan (Japon)
- Institute & Faculty of Actuaries (Royaume-Uni)
- The Actuarial Foundation (États Unis)
- Casualty Actuarial Society (États-Unis)
- Society of Actuaries Financial Reporting Section (États Unis)

En plus de leur soutien financier, ces organismes ont nommé des représentants qui ont fourni des conseils techniques et qui ont assuré la surveillance continue du projet à titre de membres du groupe ad hoc chargé de la supervision du projet créé pour superviser le projet. Parmi les autres membres, mentionnons les dirigeants des comités de l'AAI sur la comptabilité des assurances et la réglementation des assurances. Les auteurs proviennent d'une équipe de professionnels de Deloitte.

Commandez votre exemplaire en ligne, disponible en [format imprimés et électronique](#) ou [electronique](#) seulement.

This News Release is also available in [English](#).

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaires, qui représente environ 70 000 actuaires dans plus de 115 pays, et comporte sept sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaires. Fondée en 1895, l'AAI existe afin de promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI a 73 associations membres titulaires et 25 associations membres associés.

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale
99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada
Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386
secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org